

**ASSOCIATION SPORTIVE
GOLF CLUB DE BEAUVALLON
GRIMAUD**

Boulevard des Collines
83310 GRIMAUD

Beauvallon, le 25 Août 2022

Tél: 04.94.96.16.98

Email : contact@golf-club-de-beauvallon.fr

**Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Sportive du
Samedi 17 Septembre 2022**

CONVOCATION

Madame, Monsieur, Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Association, convoquée conformément à l'article 29 des statuts, se tiendra

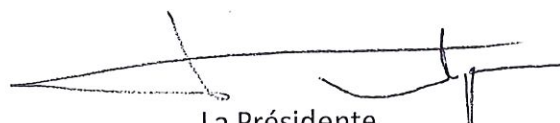
**Samedi 17 Septembre à 16h
Club House du Golf de BEAUVALLON**

sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Rapport du Comité Directeur
- 2 - Approbation des comptes de l'Exercice 2021/2022 et quitus au Comité Directeur
- 3 - Affectation du résultat de l'exercice
- 4 - Rapport Moral
- 5 - Ré-élection de deux administrateurs au Conseil d'administration (Mr Jean Charles Meunier et Mr Olivier gantois)
- 6 - Election d'un nouveau membre du Comité directeur (candidature de Mr Jean Bernard Origet)
- 7 - Démission de deux membres du Comité (Mme Régine Dachy et Mr Serge Saulnier)
- 8 - Question Diverses

Afin que l'Assemblée puisse commencer à l'heure, la liste des présences pourra être élargée à partir de
14h au Club House du Golf de BEAUVALLON

Veillez agréer, Madame, Monsieur, Chers Membres, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


La Présidente
Fabienne ROUET

PS: Nous souhaitons vivement votre présence à cette Assemblée, mais au cas où il vous serait impossible d'y assister, nous vous remercions de bien vouloir renvoyer le(s) pouvoir(s) afin que nous les recevions par courrier postal ou par email à : contact@golf-club-de-beauvallon.fr au plus tard le **Jeu**

**ASSOCIATION SPORTIVE
GOLF CLUB DE BEAUVALLON**

GRIMAUD

Boulevard des Collines
83310 GRIMAUD

Tél : 04.94.96.16.98

Email : contact@golf-club-de-beauvallon.fr

Beauvallon, le 25 Août 2022

Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Sportive du
Samedi 17 Septembre 2022

RESOLUTIONS

Texte des Résolutions présentées par le Comité Directeur :

- Première Résolution :** L'Assemblée après avoir entendu lecture du rapport des Membres du Comité Directeur approuve le Rapport du Comité Directeur
Cette résolution est mise aux voix.
- Deuxième Résolution** L'Assemblée décide de donner quitus aux Membres du Comité Directeur pour la gestion et l'approbation des comptes de l'exercice 2021/2022
Cette résolution est mise aux voix.
- Troisième Résolution :** L'Assemblée décide d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice au compte « report à nouveau »
Cette résolution est mise aux voix.
- Quatrième Résolution :** L'Assemblée décide l'approbation du rapport moral
Cette résolution est mise aux voix.
- Cinquième Résolution :** Renouvellement de Mr Olivier Gantois
Cette résolution est mise aux voix.
- Sixième Résolution :** Renouvellement de Jean Charles Meunier
Cette résolution est mise aux voix.
- Septième Résolution :** Election d'un nouveau membre du Comité directeur, Candidature de Mr Origet Jean Bernard
Cette résolution est mise aux voix.
- Huitième Résolution :** Démission de deux membres du Comité directeur (Mme Régine Dachy et Mr Serge Saulnier)
- Neuvième Résolution :** Questions diverses

PS: Nous souhaitons vivement votre présence à cette Assemblée, mais au cas où il vous serait impossible d'y assister, nous vous remercions de bien vouloir renvoyer le(s) pouvoir(s) afin que nous les recevions par courrier postal ou par email à : contact@golf-club-de-beauvallon.fr au plus tard le **Jeudi 15 Septembre à Midi**

ASSOCIATION SPORTIVE
GOLF CLUB DE BEAUVALLON
_____ GRIMAUD _____

Boulevard des Collines

83310 GRIMAUD

Tél : 04.94.96.16.98

Email : contact@golf-club-de-beauvallon.fr

Beauvallon, le 25 Août 2022,

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

POUVOIR

Je soussigné (e)

Demeurant :

Membre de l'Association du GOLF CLUB DE BEAUVALLON - GRIMAUD **donne pouvoir à :**

Mr ou Mme

demeurant :

Membre de la dite Association,

ou à défaut

à l'attention du Comité Directeur en laissant cette rubrique en blanc, chargeant le Comité Directeur de le remettre à un de ses Membres, de me représenter à l'Assemblée Générale, convoquée pour le

Samedi 17 Septembre à 16H00
Club HOUSE du Golf de BEAUVALLON

En conséquence, de prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes sur toutes questions à l'ordre du jour, signer tous procès verbaux et feuilles de présence, substituer et généralement faire le nécessaire.

A,

le

Faire précéder la signature
de la mention

"BON POUR POUVOIR"

**Conformément à l'article 32 des statuts le nombre de pouvoir est limité
à **5** par Membre**

« Les POUVOIRS portent en eux l'approbation de l'action du Comité ».

NB : Seuls les pouvoirs consentis sur l'original du formulaire adressé à l'Association par courrier postal ou mail : contact@golf-club-de-beauvallon.com et reçus avant **le jeudi 15 septembre à Midi** seront valables.